



TROPHÉE À LA MÉMOIRE DE GLENN R. MASTERSON

Ce trophée a été instauré par l'Association Canadienne de Parachutisme Sportif pour honorer la mémoire de Glenn R. Masterson qui fut un pionnier du parachutisme sportif, un membre fondateur du Club de parachute du Canada (maintenant ACPS) et un partisan actif du parachutisme au Canada, jusqu'à sa mort prématurée en juin 1975.

LE GRMT est la recommandation principale et primordiale dans sa classe.

1. Le TGRM peut être attribué à un participant enregistré ou un membre.
2. Le TGRM ne peut être attribué durant les années avant 1976.
3. Les nominés n'ont pas besoin d'être des citoyens canadiens.
4. Le TGRM peut être remis pour :
 - Un acte d'héroïsme; ou
 - Une contribution au développement du sport
5. Une considération sera accordée aux nominés pour un effort continu plutôt que pour un seul effort.
6. Un effort approprié, dans le cas des participants enregistrés de l'ACPS, veut normalement dire que le récipiendaire a reçu auparavant le Prix de service de l'ACPS (aussi connu comme le Prix de service Cathy Johnson depuis 2002) pour contributions précédentes.
7. Le TGRM est le plus grand honneur que l'ACPS peut décerner et porte un prestige particulier. La remise de ce prix ne peut être faite qu'à des personnes dont les efforts ont eu un impact spécial et d'une stature bien au delà de ce qui est prévu des bénévoles.

Procédure de nomination et de sélection :

1. Les nominations doivent être soumises au bureau national de l'ACPS
 - a) Par la poste : 204 – 1468 rue Laurier, Rockland, ON K4K 1C7
 - b) Par courriel : bureau@acps.ca
 - c) Par télécopieur : 613-419-0908
 - d) Ou en personne
2. Les nominations doivent être reçues sept (7) jours ouvrables avant l'Assemblée Générale Annuelle.
3. Un comité de trois ou plus, tel que désigné par le Conseil d'administration, se rencontrera avant ou durant l'AGA pour sélectionner le récipiendaire de ce prix pour l'année précédente.
4. Le comité peut décider de ne pas choisir un récipiendaire de ce prix dans n'importe quelle année particulière.

